

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



100 Rue de la République
Direction des Affaires Juridiques et
de la commande publique

N° 27815

DÉCISION

Concernant la gestion de la Communauté
urbaine Limoges Métropole dans l'instance
engagée par la SARL ECO VIDANGE

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.521-2 et L.521-10 ;

Vu la délibération n° 22 du conseil communautaire en date du 17 avril 2023 aux termes de laquelle le conseil communautaire a obligé son Président, en application des articles L.521-2 et L. 521-10 du Code général des collectivités territoriales, certaines de ses attributions, notamment en ce qui concerne les actions en justice intéressant la Communauté urbaine ;

Vu l'assignation à comparaitre devant le Tribunal judiciaire de Limoges déposée par Maître MICHELIN représentant la SARL ECO VIDANGE, qui constate l'acte de non-conformité de l'engagement non collecté avec le 10 juillet 2024 par Limoges Métropole ;

CONSIDÉRANT qu'il y a intérêt pour la Communauté urbaine Limoges Métropole à défendre ses intérêts dans l'instance ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} – La Communauté urbaine Limoges Métropole est en justice dans le cadre de la requête introduite et sera représentée à cet effet par Maître LAFRANÇOIS, du Cabinet MEÏRE, associé.

Fait à Limoges,

Député électoralement le 03/02/2026

Publié le mardi 03 Février 2026



Reçu de la Direction - Ministère de l'Intérieur
pour l'information administrative et le suivi des
mesures de mise en œuvre

DÉCISION

Décision concernant la défense de la Communauté urbaine Limoges Métropole dans l'instance engagée par la SARL ECO VIDANGE

1 DOCUMENT - Publié le 3 Février 2026



27815.pdf
(.pdf, 235,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**